



## ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DU DISTRICT DE L'ARIÈGE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

-

### APPEL À CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District de l'Ariège de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2024.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 25/07/24 au 27/08/24, à minuit.

Toute candidature doit être transmise par courrier postal, envoyé au District, **à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales**, à l'adresse suivante :

**2000 chemin de Lasserre  
09100 LA TOUR DU CRIEU**

\*\*\*

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District,
- conformément à l'article 12 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire 5 délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue,
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle,
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire.

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire en PJ : « déclaration de candidature individuelle ».